

"Mais, donc, pourtant" ou les compagnons d'arme du polémiste : analyse linguistique de discours politiques portant sur l'unité du Jura

Autor(en): **Crelier, Fabien**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **98 (1995)**

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549954>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« Mais, donc, pourtant » ou les compagnons d'armes du polémiste

ANALYSE LINGUISTIQUE DE DISCOURS POLITIQUES PORTANT SUR L'UNITÉ DU JURA ¹

par Fabien Crelier

INTENTIONS

A quel genre d'étude la Question jurassienne n'a-t-elle pas encore servi de prétexte ? C'est certainement l'une des remarques que suscitera ce titre à ceux qui suivent attentivement l'évolution de la recherche de solutions au différend jurassien – toujours en souffrance, mais non dépourvu de rebondissements ces temps derniers.

Eh bien, pour une fois, ce terme de « prétexte » ne sera pas totalement injustifié. Ou en tout cas trouvera sa place dans le jugement de plus d'un. En effet, avouons-le d'emblée, la branche historique ne tirera pas grand profit de cette modeste contribution. Non pas que ce travail se refuse à l'interdisciplinarité, au contraire, ce fut peut-être même sa motivation première, mais le temps est encore loin où l'usage des outils que la linguistique a pour tâche de rendre opérationnels viendra concurrencer, sur leur propre terrain, les moyens communément adoptés par chaque branche.

Pourquoi donc avoir décidé d'engager une recherche linguistique ? Nous pourrions renverser la question : qu'est-ce qui empêche qu'on aborde le conflit jurassien sous l'angle de l'utilisation du parler ?

Sociologie, ethnologie, science politique, histoire, économie et bien d'autres disciplines ont fait leur lit de l'analyse du réveil du sentiment national jurassien de cette seconde moitié de XX^e siècle, unique en son genre dans la Suisse de l'après-1848. A notre connaissance, l'analyse linguistique synchronique moderne n'avait pas encore apporté sa pierre à l'édifice.

Ce travail, qui s'efforce de mettre au jour les représentations et les schémas mentaux des acteurs de la controverse politique, peut tout de même s'avérer utile pour qui veut cerner les enjeux du débat de fond et

comprendre comment s'en sont saisis les protagonistes de l'affrontement des revendications et des contre-revendications.

A l'heure où l'évolution de la situation politique connaît une tournure que nul n'aurait soupçonnée il y a encore deux ans, il pourrait paraître stérile de revenir sur les désaccords passés, mais nous sommes convaincu qu'un retour à la source de ce qui a rendu et rend encore difficile la vie en commun des hommes dans le Jura est nécessaire pour entrevoir des issues. Et particulièrement ce qui touche non pas à la définition juridique ou scientifique du territoire et du peuple jurassiens – les efforts allant dans ce sens passent de plus en plus pour indécents au regard du défi de l'intégration européenne – mais aux idées que se font de ces définitions les acteurs de la vie sociale, politique et économique. La perception que l'on a de son identité et de son environnement est tout autant produit que producteur de l'organisation du monde. C'est pourquoi nous avons choisi des textes politiques portant sur l'unité du Jura.²

Dans une telle « lutte des classements », comme se révèle être la Question jurassienne, le discours a un rôle crucial à jouer. En effet, comme le rappelle François Wisard³, il est performatif : il contribue à faire advenir ce qu'il annonce par le simple fait de l'énoncer. Faire admettre des divisions territoriales à l'état de représentations comme évidentes et légitimes, tel est l'objectif que poursuivent les textes que nous avons analysés. Leur efficacité performative dépend de deux paramètres : le degré d'autorité du locuteur et l'usage qu'il fait des présupposés. C'est ce second paramètre que nous nous sommes proposé d'approfondir.

Notre étude veut donc confirmer l'idée que les chercheurs qui abordent le problème de l'identité régionale, de quelque discipline qu'ils se réclament, doivent tenir compte de la subjectivité de chaque classement.

Avec Bernard Prongué, qui a dirigé le Programme national de recherche sur les composantes de l'identité jurassienne, nous émettons le vœu que la science « puisse apporter une meilleure compréhension de ce qu'est l'identité jurassienne, éclairer les aspects conflictuels qui subsistent et rendre possibles, à partir d'un présent capable d'assumer un passé récent, des solutions originales aux questions toujours en suspens »⁴.

Puisse la linguistique y apporter sa contribution.

MÉTHODE

Parmi beaucoup d'autres chemins que la linguistique emprunte pour « traquer » l'implicite des discours, nous avons opté pour celui qui analyse les relations de contradiction et de consécution qui se cachent derrière l'usage de « mots-charnières » : p. ex. *mais*, *cependant*, *pourtant* pour la contradiction (ou concession) et *donc* pour la consécution.

Nous avons également analysé des adverbes indiquant des relations moins facilement identifiables comme *d'ailleurs* ⁵.

Ces petits mots, qu'on appelle en termes linguistiques « connecteurs pragmatiques », véhiculent des *topoi*, c'est-à-dire des lieux communs que le locuteur fait passer pour unanimement acceptés et emmagasinés dans ce qu'on pourrait appeler la « sagesse collective ». Prenons un exemple :

S-7-19/[...] la paix confessionnelle qui régnait dans l'Etat, *pourtant* mixte, de nos princes, était donnée en exemple à l'Europe entière. ⁶

On comprend bien que Roger Schaffter emprunte, au travers de ce propos, un lieu commun qui veut qu'un Etat mixte confessionnellement offre peu de chances à la paix. Mais grâce au connecteur pragmatique *pourtant*, l'auteur a la possibilité de mettre en doute cette quasi-certitude. C'est ce jeu de l'emprunt de savoir partagé en vue de le raffermir ou de le dénigrer que nous nous sommes proposé d'examiner.

Nous n'allons pas présenter ici la grille d'analyse linguistique de notre travail. Nous nous contenterons de faire ressortir, au travers d'exemples parlants, l'hétérogénéité fondamentale du langage, à savoir sa multiplicité de niveaux de compréhension. Ce que l'on dit effectivement n'est pas assimilable à l'effet que l'on recherche par notre parole, à ce qu'il faut comprendre réellement.

Soit les énoncés suivants :

A : Il y a un courant d'air dans cette pièce !

B : Cela ne vous dérangerait-il pas de me porter cette valise ?

On pressent clairement que l'intention de ces énoncés ne se limite pas à une simple constatation pour A et à une question pour B. Selon la situation, on pourra interpréter le propos de A comme une invitation à fermer une porte ou une fenêtre. Quant à B, je vous laisse imaginer sa réaction si son interlocuteur lui répond « non » et qu'il le quitte sans lui prendre sa valise.

Ces énoncés ont un but illocutoire. Ce qu'on appelle *acte illocutoire* est l'acte (un ordre, p. ex.) qui s'effectue par la prise de parole, mais qui n'est pas contenu dans l'énoncé, dans l'explicite. Dans le cas d'un acte illocutoire, le sens du « dire » dépasse le « dit ».

Ce détour par la notion d'hétérogénéité du langage est nécessaire pour comprendre l'emploi de certains connecteurs pragmatiques.

X : Cela ne vous dérangerait-il pas de me porter cette valise ?

Y : *Mais* je n'en ai pas la force.

On voit que *mais* connecte ici avec l'intention profonde (le non-dit, l'implicite) de l'énoncé de X et non avec le dit. De même, un connecteur peut être en rapport avec un événement seul, sans que la parole n'intervienne :

[des enfants se battent]

A : *Pourtant* ils ont pris leur calmant !

ou B : *Mais* séparez-les !

CORPUS

Pour pouvoir rendre compte de la fréquence de l'usage des différents connecteurs, il nous fallait procéder à une analyse exhaustive de l'échantillon. Pour ce faire, nous avons dû opter pour un corpus à l'ampleur limitée. Nous avons donc fait un choix qui privilégie la représentativité d'un nombre restreint de textes.

Après avoir exploré le paysage des discours réunis par le corpus de Wisard [1988], nous avons retenu quatre auteurs qui nous ont paru livrer l'image-type des écrits polémiques ayant trait à la Question jurassienne. Nous avons cependant soumis notre choix à deux conditions.

Il nous fallait, cela va de soi, une proportion égale de textes séparatistes et antiséparatistes et, pour rendre possible ultérieurement une éventuelle exploitation de l'évolution du contenu des implicites dans les discours jurassiens, nous avons décidé de choisir une date-pivot significative dans le déroulement de la lutte politique entre Berne et le Jura. Nous avons choisi 1974 en raison du vote d'autodétermination qui a considérablement modifié les données de la Question jurassienne, le « oui » ayant engagé le processus de démembrement du Jura historique prévu par l'additif constitutionnel bernois.

A partir de là, nous avons sélectionné des textes d'une longueur sensiblement égale et nous paraissant parmi les plus représentatifs. Du côté séparatiste, notre choix s'est porté sur Roger Schaffter pour la période d'avant les plébiscites (*Les Impératifs de la liberté*, 1968) et sur Roland Béguelin (*Les Racines de l'unité jurassienne*, 1982) pour l'après-1974.

Incontestablement, ces deux auteurs ont été les figures de proue de la lutte autonomiste.

En ce qui concerne l'argumentation antiséparatiste, Eric Rufener (*L'Enjeu. Essai sur le problème jurassien*, 1969) et Félix Flückiger

(*Unité jurassienne ? Notion de « peuple » et celle d'« état »*, 1977) se sont affirmés comme deux des défenseurs les plus écoutés des thèses probernoises. C'est pourquoi nous les avons retenus.

Le rapport direct entre thèses opposées est un critère qui est venu renforcer notre choix : Béguelin cite un extrait du texte de Flückiger et s'en prend directement aux thèses qu'il avance (cf. B-21 et 22).

Les réparties entre les acteurs du conflit jurassien que nous avons choisis n'ont d'ailleurs pas cessé, à témoin l'échange coloré dans les colonnes du *Nouveau Quotidien*⁷ entre Rufener et Béguelin.

APPORT LINGUISTIQUE SPÉCIFIQUE DU CORPUS

Les discours politiques sur l'unité du Jura sont des textes dont le mode d'argumentation est de type bipolaire bien marqué. Ce genre de textes met particulièrement bien en évidence les avantages de l'usage de la concession : elle donne de la crédibilité à celui qui s'en sert puisqu'il se montre capable d'accepter (provisoirement ou partiellement) une idée propre à l'adversaire. Cela lui donne une apparence d'objectivité.

La concession est surtout une bataille de l'implicite : utiliser les propos de l'adversaire pour en dévaluer les *topoi*. Les connecteurs sont les traces textuelles de ce fonctionnement. Nous avons rendu attentif le lecteur à l'importance de ces petits mots.

De l'implicite est aussi véhiculé par les connecteurs de consécution *donc* qui déplacent l'échange d'idées sur le plan des présupposés, ce qui évite au locuteur de devoir les justifier.

Outre la description des procédés de concession et de consécution, nous avons élaboré de nouveaux modèles théoriques du fonctionnement de connecteurs jusque-là insuffisamment explorés par les linguistes (*mais, surtout, d'ailleurs, déjà*) qui sont de peu d'intérêt pour le lecteur jurassien non initié à la linguistique. Plus parlante peut-être serait notre démonstration que les conjonctions de coordination ne sont pas au nombre de sept comme la grammaire classique l'enseigne (*mais, ou, et, donc, or, ni, car*), mais bien au nombre de neuf sans que *donc*, qui a en vérité une configuration d'adverbe, n'en fasse partie (*mais, ou, et, or, ni, car, voire*, et certains fonctionnements de *aussi* et *ainsi*⁸). Nous renvoyons le lecteur intéressé à ces analyses à la partie théorique de notre mémoire.

Nous avons également approché les discours au travers de l'étude des nominalisations dont nous livrons un bref descriptif et les résultats obtenus ci-dessous.

ÉVALUATION DES RÉSULTATS

François Wisard achevait son mémoire de licence en 1988 par la suggestion d'autres pistes de recherche qui prolongeraient son travail dans le sens de l'identification des conditions de production des discours et de leurs effets sur la mobilisation politique des Jurassiens : après le « Comment ? » de son étude, il proposait le « Pourquoi ? » et le « Que faire ? ».

Eh bien, notre travail se situe, au contraire, en amont de celui de Wisard : il explore le « Sur quoi ? », le substrat représentationnel des conditions du discours. En d'autres termes, nous nous sommes penché sur l'ensemble d'idées et de représentations mentales utilisées comme un socle par les auteurs de discours politiques pour ériger leurs constructions argumentatives.

A l'évidence, nous n'attendions pas, par la mise en œuvre d'une telle grille d'analyse, la découverte de conclusions qui remettraient en cause les jugements de la science politique. Effectivement, en ce qui concerne l'identification des visées argumentatives⁹ chez les quatre auteurs, nous n'apportons rien de nouveau par rapport aux constats du politologue. C'est pourquoi, nous y renvoyons ceux qu'une analyse détaillée du contenu de l'argumentation intéresse.

Ce qui constitue la trame de notre travail, c'est plutôt la recherche de l'implicite relationnel (les *topoi*). Cet implicite est lié aux **procédés** d'argumentation que sont la concession et la consécution. Les schémas mentaux révélés par les connecteurs pragmatiques peuvent être de trois ordres :

- 1) classifications du réel
- 2) normes de comportement social
- 3) présupposés purement idéologiques

Les relations contenues par ces *topoi* sont présentées comme nécessaires par celui qui y fait recours.

Les conclusions politiques qu'on aimerait pouvoir tirer des deux premières classes d'implicite sont parfois hasardeuses. Par contre les idées reçues à caractère idéologique peuvent être l'objet d'évaluations de la part de l'historien des idées, du politologue et du sociologue.

Dans notre corpus, on retrouve le *topos* « une langue, une ethnie » (R-12-10), puis « une langue, une mentalité » (F-5-5), la conception différente des traités de combourgeoisie qu'ont les protagonistes du débat : les uns contestent sa valeur de critère historique pour la définition d'une ou de plusieurs identités jurassiennes (B-16-1) et les autres contestent le fait qu'on considère ces traités comme des appropriations de territoires

(F-12-28). L'argument historique traditionnel de l'unité du Jura y est également réfuté (R-4-13, 8-28 et F-3-6).

Les *topoi* de classification du réel sont fréquents : le rapport entre l'appartenance à l'ancien Evêché de Bâle ou à un canton et la « suissité » :

B-16-2/Il est donc faux d'écrire, comme le font certains, que le Jura sud était suisse avant la lettre, *quoique* appartenant à la Principauté.

la contestation du critère linguistique pour l'identité jurassienne :

R-8-35/On crut donc pouvoir s'appuyer sur la population authentiquement jurassienne, *mais* de langue allemande, pour résorber les différends qui survenaient.

Il est parfois amusant de constater les contradictions entre les classifications à l'intérieur du même camp politique : la divergence à propos du poids accordé au lieu d'origine dans le processus d'assimilation chez Flückiger (7-4) et Rufener (10-4 et 8-35).

F-7-4/[...] cependant - pour autant qu'on peut en juger d'après leurs noms - (par exemple Johann Konrad de Reinach, Wilhelm Rinck de Baldenstein, [...]), pas un seul n'est originaire du Jura nord ou du Jura sud. Il s'agissait *donc* de seigneurs étrangers, et la langue officielle de l'Evêché était l'allemand.

R-10-4/[...] les enfants s'assimilent et deviennent des jurassiens à part entière, *même* s'ils gardent quelque chose de leur origine.

Des implicites plus généraux peuvent être mis en œuvre : l'antinomie entre le respect des lois et les convictions politiques dans ce pays (S-9-4), les problèmes provoqués par la mixité religieuse (S-7-19, exemple déjà examiné) ou les différences d'idiome :

R-titre/Cette étude [...] démontre la nécessité impérieuse de la bonne entente entre les citoyens d'une même nation, *même* lorsque celle-ci est composée de deux groupes linguistiques.

Enfin, des adverbes comme *encore* ou *déjà* nous livrent aussi de l'implicite : le présupposé de l'usage de l'allemand dans le Jura durant les siècles passés :

R-7-31/Pourquoi les familles anabaptistes n'ont-elles pas adopté le français dès leur arrivée, au 17^e siècle ? C'est parce que l'allemand n'y faisait pas *encore* figure de langue étrangère [...].

ou les bienfaits des traités de combourgeoisie (*déjà* : par sa dimension axiologique ¹⁰) :

F-10-13/En 1462, c'est-à-dire quelques années avant le traité conclu avec Berne, la vallée de Moutier avait été admise dans la combourgeoisie de Soleure. Bâle, en 1407 *déjà*, c'est-à-dire avant Berne aussi, contracta un traité de combourgeoisie avec Moutier ainsi qu'avec Delémont.

Les nominalisations ¹¹ cachent également de l'implicite dans le discours. En effet, dire :

- A) Le niveau de vie s'est élevé. Je m'en réjouis.
ou
B) L'élévation du niveau de vie me réjouit.

n'est pas indifférent du point de vue de la pragmatique de l'argumentation.

En A, l'affirmation ayant trait au niveau de vie offre davantage de prise à la contestation directe qu'en B. En nominalisant un énoncé, on tente de faire passer pour préexistant un fait ou une situation. Une nominalisation veut faire accepter « par la bande » une réalité livrée comme préétablie, que le sujet parlant n'a pas à justifier ou à expliquer (en l'occurrence, que le niveau de vie s'est élevé). En A, au contraire, le locuteur prend en charge cette affirmation, il s'expose donc plus à la contradiction.

Le préconstruit qu'on veut imposer peut avoir une « portée politique » (cf. l'étude de Sériot ¹²). Nous avons fait l'inventaire de ces cas de figure dans notre corpus.

Examinons plus particulièrement le *topos* de la colonisation qui est omniprésent dans les textes émanant de mouvements à caractéristiques nationalistes cherchant à s'émanciper d'une domination extérieure. Si le terme n'apparaît pas dans les textes étudiés pour décrire l'emprise de Berne sur le Jura (excepté *décolonisation*, mais dans un autre contexte (R-15-29)), des nominalisations proches sur le plan sémantique affleurent : *cette invasion* (S-7-24), *l'annexion* et *l'immigration* (B-16-9), *la submersion ethnique* (B-29-10), *l'impérialisme bernois* (B-29-9 et S-7-17), *les pressions multiples du pouvoir* (S-3-14), *l'assimilation bernoise* (qui se produit dans le Jura sud, B-23-23), *la dictature des baillis* (S-6-22). De même, des noms de qualité, qui sont une variante de la

nominalisation, décrivent impitoyablement l'adversaire : *le machiavélisme bernois* (S-7-3), *la duplicité bernoise* (S-7-17).

De l'autre côté, on force à admettre la réalité de *l'agression séparatiste* (F-22-39) et on reste flou quant aux responsables de *l'incorporation au canton de Berne* (les places d'argument du sujet et de l'objet sont vides, F-3-33). Des nominalisations sont empruntées à l'adversaire pour dénier la vérité de leur contenu : *l'immigration* (R-9-16), *la germanisation* (R-10-6).

L'unité du Jura n'apparaît pas moins de dix fois chez Béguelin ; il y fait même parfois référence sans spécification d'argument : *l'unité* (19-1) tout court atteint pour le séparatiste un tel degré d'évidence qu'il se permet de l'utiliser ici en début de chapitre pour signifier l'unité du Jura et non un terme générique.

La nominalisation du fait que la partie du Jura restée bernoise est indépendante est une figure courante chez Flückiger (F-14-23, 21-25, 22-6, 22-12). Celui-ci fait également advenir *l'essor industriel* du Jura sud (17-12) comme une réalité universellement reconnue et pour lui beaucoup d'événements contribuent à *approfondir l'opposition* entre le nord et le sud (16-8).

CONCLUSION

La question que le linguiste peut se poser est de savoir si ces représentations mentales empruntées à la sagesse collective correspondent vraiment à ce qui est argumenté d'une manière consciente et explicite¹³ par les discours qui les véhiculent.

L'enjeu – machiavélique peut-être, nous laissons le soin au lecteur d'en juger – aurait pu être de débusquer des occurrences où l'opinion défendue par l'auteur entrerait en contradiction avec une idée reçue qu'il emprunterait inconsciemment à un univers mental préétabli. Mais de telles incohérences étant fort peu probables sous la plume de polémistes avertis, notre objectif était plutôt de comparer la variété du contenu de l'implicite avec celle de l'explicite. Est-ce que des thèmes apparaissent davantage à l'un des deux niveaux, est-ce que certains aspects, par exemple, n'étaient effleurés que par le mode de l'implicite (donc traités comme tabous en quelque sorte) ?

La seule conclusion claire et pertinente qui se dégage de la réponse à ces questions est liée au thème de la différence confessionnelle.

L'intuition nous a habité dès le moment où nous avons entrepris cette étude que cette composante particulière de l'identité n'était pas présente dans les schémas mentaux d'un grand nombre d'acteurs de la vie politique jurassienne. Cette intuition s'est muée en conviction, croissant au

fil du travail : l'élément religieux, dont le partage coïncide presque exactement avec la frontière issue des plébiscites, est quasi absent des *topoi* concernant la définition de l'identité jurassienne dans notre corpus.

Les antiséparatistes auraient beau jeu actuellement de démontrer l'efficacité du critère de l'appartenance confessionnelle dans la constitution de la nouvelle frontière, ce n'est pourtant de loin pas leur argument premier, excepté peut-être chez un auteur comme Gasser¹⁴. En tout cas, dans notre corpus, cet argument de la religion est explicitement invalidé :

F-17-21 à 29/Il faut dire d'ailleurs que la Question jurassienne n'est pas en soi un conflit confessionnel. [...] Le facteur confessionnel ne joue que de manière tout à fait secondaire et indirecte.

Plus que cela, donc, selon nos recherches, ce *topos* de la rupture confessionnelle ne semble pas même être disponible dans l'univers des représentations des acteurs du débat sur la Question jurassienne.

C'est une démonstration supplémentaire, s'il en fallait (voir les écrits d'Emmanuel Todd¹⁵), que l'appartenance religieuse n'est qu'une manifestation, de moins en moins prégnante dans notre société sécularisée, d'une différence plus profonde. Que celle-ci soit liée aux structures familiales ancestrales ou que le terreau de la croissance des religions réside plus généralement dans la mentalité, l'important est que les politiciens, non contents qu'ils puissent être de « baver dans nos livres et dans nos siècles »¹⁶, ne bavent point dans notre foi.

Fabien Crelier (Genève), licencié ès lettres, complète actuellement son cursus par un certificat postgrade en relations internationales à l'Institut universitaire des Hautes Etudes internationales à Genève.

NOTES

¹ D'après le mémoire de licence présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg : CRELIER, Fabien., *Les prédications masquées au travers des connecteurs pragmatiques dans des discours politiques portant sur l'unité du Jura*, Bure, 1993, 195 p. + corpus de textes en annexe.

² SCHAFFTER, R. : *Les Impératifs de la liberté*, Delémont, édité par le Rassemblement jurassien, 1968, 13 p. RUFENER, E. : *L'Enjeu. Essai sur le problème jurassien*, Soleure, Association des Jurassiens bernois de l'extérieur, 1969, 23 p. FLÜCKIGER, F. : *Unité jurassienne ? Notion de « peuple » et celle d'« état »*, Berne, Association des amis du Jura bernois, 1977, 30 p. BÉGUELIN, R. : *Les Racines de l'unité jurassienne*, Delémont, édité par le Rassemblement jurassien, 1982, 31 p.

³ WISARD, F. : *Le Jura en question. Analyse des discours sur l'« unité du Jura »*, Lausanne, Institut de science politique, « Le Livre politique » N° 18, 1988.

⁴ PRONGUÉ, B. : *Nouvelles composantes de l'identité jurassienne 1974-1989. Synthèse d'une approche interdisciplinaire du problème jurassien*, Bâle, Programme national de recherche 21 : « Pluralisme culturel et identité nationale », 1991, p.2.

⁵ L'approche de ce connecteur s'est révélée digne d'intérêt sous l'angle purement linguistique, elle n'a apporté aucun enseignement pertinent lié à la spécificité historique, politique ou sociale des discours jurassiens. C'est pourquoi nous n'en parlerons pas ici.

⁶ S-7-19 signifie que l'extrait est tiré du texte de Schaffter, page 7, ligne 19. Pour les autres textes analysés nous utilisons B pour Béguelin, R pour Rufener et F pour Flückiger.

⁷ NQ des 27.10. et 20.12.92.

⁸ Aussi a-t-il décidé que... Ainsi est-il venu en retard.

⁹ En termes de linguistique pragmatique, il s'agit de la conclusion que l'auteur cherche à faire adopter par son lecteur.

¹⁰ Qui a une valeur de jugement moral.

¹¹ Une nominalisation est la transformation d'une proposition grammaticale en un groupe nominal. Ex : *La Banque nationale a augmenté le taux d'intérêt* devient *L'augmentation du taux d'intérêt par la Banque nationale...* Taux d'intérêt (objet) et Banque nationale (sujet) sont les arguments de la nominalisation ; la place de l'un (ou des deux) peut être vide : *L'augmentation du taux d'intérêt est surprenante* ou *L'augmentation est surprenante*.

¹² SÉRIOT, P. : *Analyse du discours soviétique*, Paris, Institut du Monde soviétique et de l'Europe centrale et orientale (IMSECO), 1985.

¹³ Par opposition à implicite ; ou le « posé » par opposition au « présupposé ». Le terme linguistique employé pour désigner ce niveau de langage est l'*asserté*.

¹⁴ GASSER, A. : *Berne et le Jura (1815-1965). L'antagonisme séculaire entre le Jura nord et le Jura sud : son histoire et son évolution à la lumière de l'historiographie jurassienne*, Berne, Imp. Fédérative, 1978.

¹⁵ TODD, Emmanuel : *L'Invention de l'Europe*, Paris, Seuil, « L'Histoire Immédiate », 1990.

¹⁶ VOISARD, Alexandre : « Ode au pays qui ne veut pas mourir », *Liberté à l'aube*, Porrentruy, Ed. des Malvoisins, 1967, p.46.

